

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY
Place des Combattants
Tel 04 77 73 53 46**

Séance du 3 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 juillet à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal :

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : BARRIER JA, BOULHOL, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, LA MELA P, D'AVERSA M.

Excusés avec pouvoirs : M, GUICHARD P (Pouvoir à BARRIER JA), BONNARD R (Pouvoir à BOULHOL M), COTTANCIN B (Pouvoir à CHOMIENNE B), ALMERTO A (Pouvoir à BACHER M)

Absents : MARAS L, FONT F, VIALARD JL

Procurations 4

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 4

Nombre de conseillers votants : 11

Secrétaire de Séance : D'AVERSA M.

Délibération N° 035/2025 : Vidéo protection : approbation du projet d'extension du périmètre de protection et demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes

Monsieur le Maire présente le projet d'extension du périmètre de vidéoprotection de la commune de Farnay :

- L'intersection de la rue des Rives du Dorlay et la rue de la Prudenche
- L'intersection de la Rue des Vigne et la Rue des 4 vents
- Sur la rue des Sources
- L'installation du serveur d'enregistrement en mairie

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Approuve le projet d'extension du périmètre de vidéoprotection de la commune de Farnay comme décrit ci-dessus pour un montant de 41 237.55 € H.T. soit 49 485.06 € TTC
- Sollicite l'octroi d'une subvention au plus au haut taux auprès des services de la Région Auvergne Rhône Alpes
- Autorise Mr le Maire à signer les pièces nécessaires à venir
- Inscrit au budget principal les crédits nécessaires

Le secrétaire



Farnay, le 10/07/2025

Le Maire
Jean-Alain BARRIER

